

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

Pour la Publicité, s'adresser :  
Publicité de l'Ouest et du Centre  
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42  
Chèques Postaux Nantes 6.015

## Un Brin de Causette...



Qui c'est qu'a dit que le sport nourrissait point son homme ? Avez-vous point vu dernièrement, dans les gazettes, que le boxeur Primo Carnera s'était mesuré, en Italie, contre un autre costaud de la boxe et qui l'avait gardé son titre champion du monde tout catégorique ? Ben sûr vous m'avez dit que tout l'homme pouvait être champion, ni flaqueur des directs ou des supercuts sur la mâchoire d'un ouvrier... Mais ça n'empêche qu'en a qui devenant mionnaire à ce métier là et que l'histoire du champion Carnera mérite d'être contée :

Un jour, à Arcachon, y avait un grand diable de bonhomme, habillé en haillons, avec une barbe de huit jours, des cheveux en broussailles, le figure sale, qu'était adalé sur un banc au soleil. Tout la misère du désespoir, du chômage se reflétait dans les yeux de Carnera, quand tout d'un coup y fut remarqué par un passant, un ménager de boxe qui pensa qu'avec un pareil « poulain » y pourrait marcher de l'avant... Et oulà comment fut lancé le jeune Carnera dans la boxe.

A dire vrai, c'est un costaud point ordinaire ; puisqu'il chausse du 57, que la pointure de ses liquettes c'est du 49 et tout le reste à l'avenant. Primo Carnera a remporté, de main de maître, des victoires sensationnelles. Ses succès sur le ring lui ont donné ben d'autres succès, a commencé par la fortune et les honneurs. Les tailleurs de Londres se disputent l'honneur de lui couper des complets à l'œil. Dans le pas chic des palaces y l'occupe un appartement de grand luxe. Des madames en toilettes, toutes voiles et bijoux dehors, des mousmies en piastres blanches, avec des monocles et des cigares, se pressent alentour de lui. Partout Primo est invité par la plus haute société, même qui l'a été reçu par son altesse royale le Prince de Galles, qu'est un sportman enragé et qui l'était placé à sa gauche, entre des duchesses et des ladies.

Vous voyez que la vie est belle pour Carnera, qui a point un si long chemin d'Arcachon... à Tipperary et qui suffit de faire de la boxe pour ben s'porter et épater la galerie ! Encore faut-y être de taille, avoir des muscles solides et du cran, ce qu'est point donné à tout l'homme.

Pour ceusses qui n'en ont point, y a un autre métier qui nourrit ben son homme : c'est la de boursicteur ou de fricoteur ! Y lisait dernièrement qu'une grande course de chevaux, de la capitale, avait été gagnée par un cheval ben connu des Parisiens. Ben de drôle à ça ; mais le pus intéressant, c'est d'avoir que son propriétaire, an'hui plusieurs fois mionnaire, était y a quelques années à peine un p'tit comptable. Son nouveau métier a dû rudement garnir son gousset et savez-vous ce qu'il a fait pour s'enrichir de la sorte ?

— De la boxe, ou du cinéma !  
— Vous n'y êtes point. Y s'est occupé d'une maison spécialisée dans l'importation des céréales.

A faire rentrer des blés étrangers chez nous, en manœuvrant comme y faut, l'est devenu plusieurs fois mionnaire et s'est offert une p'tite écurie de course. S'il avait été éleveur ou un simple cultivateur l'aurait certainement point gagné le grand steeple !

Fautrait pas que nous sommes, en fait d'écuries de courses, nous n'avons que nos chevaux de labour et nos deux bras pour travailler. Si qu'on s'mettait à fricoter, ou ben à faire de la boxe, y a ben des chances qu'on roulerait carrosse et qu'on nous ferait des courbettes, ou qu'on nous applaudirait de tous côtés.

*maître jennet*

Si votre intérêt est souvent méconnu, si satisfaction n'est pas toujours donnée à vos justes aspirations, c'est la faute de tous ceux qui, parmi vous, ne participent pas à la lutte commune.

Faites donc adhérer vos voisins et amis à notre grand Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

## L'insuffisance de protection des cultures secondaires déficitaires

Dans un rapport présenté au 15<sup>e</sup> Congrès de l'Agriculture à Blois, nous avons exposé toutes nos appréhensions sur l'orientation donnée à nos emblavements, par une politique favorisant trop exclusivement nos grandes productions agricoles, et signalé que, de ce fait, ces dernières tendaient toutes à la surproduction, si elles n'étaient, déjà, excédentaires.

Nous avons exposé la nécessité de limiter, de toute urgence, ces grandes productions, d'abord, par un développement rapide de toutes les productions secondaires, qui ont encore des possibilités réelles d'extension, et cela par une protection urgente et énergique.

Ensuite, si ce premier remède ne suffisait pas, en abordant courageusement la question de la limitation directe de chaque production excédentaire.

Ces suggestions ne furent pas retenues.

Cependant, il n'est pas sans intérêt d'examiner la situation avec quelques mois de recul.

En matière de blé et céréales secondaires, nous n'insisterons pas, car nous ne pensons pas qu'il y ait encore beaucoup d'avocats pour plaider que l'excédent de 1932 n'était qu'un incident passager.

En matière de lait, si la sécheresse a rétabli la situation en septembre, il n'en est pas moins vrai que les producteurs ont connu, en août, une situation angoissante.

En matière de sucre et d'alcool, la sécheresse est intervenue fort à propos pour résorber l'excédent qui menaçait toute la politique judicieuse de contingement, par laquelle on avait réussi à maintenir, dans la crise, la situation de ces productions.

Mais s'il n'y avait pas eu cette politique de contingement, ou en serions-nous, malgré la sécheresse ?

Pour la pomme de terre, la sécheresse n'a pas évité une forte récolte et les cours restent lamentables.

Pour la vigne, l'avenir demeure lourd de menaces.

Même situation pour la viande.

En fruits et légumes, malgré les gélées, malgré la sécheresse, nous avons atteint le plafond de la consommation. Que se passera-t-il avec des récoltes tout simplement bonnes ?

Nous continuons, pour notre part, à voir l'avenir avec inquiétude.

Tandis que la production augmente, de nombreux débouchés s'amenuisent :

C'est la consommation du pain qui fléchit ;

C'est la motorisation qui restreint l'élevage chevalin et réduit, de ce fait, les débouchés de l'avoine, des pailles et des fourrages.

Ce sont nos exportations de fruits, de primeurs, de vin, qui disparaissent, etc., etc.,

Au risque d'être taxés de pessimisme, nous redisons notre inquiétude.

Nous pensons qu'une politique agricole ne peut donner de résultats favorables quant aux prix à la production, que si elle a été orientée avant tout vers l'équilibre entre production et débouchés. Cet équilibre doit, de toute nécessité, être obtenu dans chaque branche.

Or, si dans certaines, la protection manque, et si, en même temps, aucune limitation de la production n'est prévue dans celles protégées, infailliblement les cultivateurs se portent vers ces dernières, y créent la surproduction et torpissent ainsi toute la politique de défense péniblement échafaudée.

Une protection efficace de notre Agriculture ne peut donc se réaliser que sous la forme d'une protection suffisante et égale de toutes les branches de la production.

Il se peut, d'ailleurs, qu'en raison de l'amenuisement de certains débouchés agricoles, cette protection générale et équilibrée, ne suffise pas à éviter des phénomènes de surproduction et qu'alors la limitation des emblavements devienne indispensable dans certaines branches.

Il se peut même qu'on ne puisse attendre les résultats de cette protection générale et équilibrée, et qu'il faille recourir rapidement à des limitations provisoires d'emblavements.

Mais il reste qu'en tout état de cause, la réduction de nombreux dé-

bouchés agricoles exige impérieusement un effort énergique pour développer toutes nos productions agricoles, qui conservent des possibilités d'extension.

En conséquence, nous avons recherché, dans les productions dont nous nous occupons plus spécialement, tous les débouchés qui peuvent et doivent être développés, tant dans la métropole qu'aux colonies.

Nous n'avons retenu que les plus importantes : légumes secs, agrumes, bananes, textiles, et nous avons consacré, à chacune d'elles, une étude spéciale.

Nous pensons qu'il serait désirable que nos suggestions ne retiennent pas seulement l'intérêt des producteurs intéressés.

Ces producteurs ne sont pas assez groupés et organisés, pour représenter le dynamisme nécessaire, pour que leur cause soit entendue.

Leurs intérêts sont, croyons-nous, ceux de tous les Agriculteurs de France et des Colonies, et doivent être défendus par eux tous.

Il serait donc désirable que toutes nos organisations professionnelles : Chambres d'Agriculture, Grandes Associations, Associations spécialisées, Associations régionales et locales, fassent bloc sur ces revendications, c'est-à-dire sur une politique nationale d'équilibre de la production agricole et du développement de la polyculture.

Cette politique semble impérieusement dictée par les événements.

Sans une formidable concentration des efforts, elle restera comme dans le passé, sur les lèvres, et ne se réalisera pas par des actes.

du FRETAY.

## L'emploi obligatoire des blés reportés

Par un décret inséré au « Journal Officiel » du 26 octobre, les meuniers sont informés que la durée d'application du décret du 18 août 1933 relatif à l'emploi obligatoire de 35 % de blé ayant fait l'objet de contrat de report s'étendra au moins jusqu'au 30 novembre 1933.

« Il est rappelé aux assujettis que l'achat de blés reportés est obligatoire pour tout meunier ayant employé au cours des deux dernières années les blés exotiques et que les infractions à cette obligation sont passibles des peines prévues par la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1929.

» Diverses plaintes ont été déposées au Parquet par le Ministère de l'Agriculture et sont en voie d'instruction. De nouvelles plaintes seront déposées au fur et à mesure de la constatation des infractions à la loi que le contrôle révélera. »

## La défense sanitaire des végétaux

Un Congrès de la Défense sanitaire des Végétaux est actuellement en préparation pour avoir lieu du 24 au 26 janvier 1934, pendant le Salon de la Machine Agricole.

Il sera complété par une Exposition des appareils et des produits utilisés pour la lutte contre les ennemis des cultures.

Son but principal est, dans le domaine de la pratique, de permettre la vulgarisation des bonnes méthodes de défense et d'aider à poursuivre leur application.

Le demi-tarif, sur tous les réseaux, est accordé aux congressistes pour la durée de la manifestation.

Demandez le programme à la Ligue Nationale de Lutte contre les Ennemis des Cultures, 5, avenue de l'Opéra, à Paris (1<sup>er</sup>).

## L'assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture

L'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture a tenu à Paris sa session d'automne, les 19 et 20 octobre 1933.

Dans son discours d'ouverture, M. le président J. Faure a rappelé les mesures législatives prises pour protéger certaines branches de notre production, et insisté sur la nécessité d'une politique générale agricole. Il a souligné la gravité de la lutte où est actuellement engagée notre agriculture, et fait appel à l'union et à la concorde indispensables au succès des efforts communs.

Les questions à l'ordre du jour avaient été longuement préparées par des enquêtes menées depuis plusieurs mois près de toutes les Chambres d'Agriculture ; puis, par des réunions des grandes Commissions de l'Assemblée, en accord avec les Associations agricoles spécialement documentées sur les matières étudiées.

Les grands marchés parisiens ont fait l'objet de rapports extrêmement intéressants : de M. Decault (Loire-et-Cher) sur les Halles Centrales ; de M. Lavoine (Seine-Inférieure) sur le Marché de la Villette, et de M. Patizel (Marne) sur la Bourse de Commerce. Les graves défauts de ces marchés au point de vue matériel, commercial, sanitaire, etc., ont été mis en évidence, et les réformes, urgentes dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs, ont fait l'objet de résolutions réclamant notamment :

Pour les Halles Centrales, une radicale réorganisation des locaux et des ventes, et le raccordement direct avec la voie ferrée ; — pour le Marché de la Villette et les abattoirs, une série de réformes techniques, commerciales et sanitaires ; — pour la Bourse de Commerce, le complet assainissement du marché, commencé

avec la collaboration active des représentants de la profession agricole.

Sur ce dernier point, l'Assemblée s'est trouvée en présence d'un fait survenu le jour même de sa séance, sous la forme d'un démenti formel infligé à cette politique de collaboration par la Commission d'appel de la Chambre de Commerce, dont une décision venait de supprimer les sanctions prononcées contre un groupe de Commissionnaires en révolte contre l'application du règlement du marché du blé.

A l'unanimité, l'Assemblée estimant que les intérêts de l'Agriculture étaient sacrifiés, en même temps que ceux de la probité commerciale, a adopté à l'unanimité une résolution demandant la fermeture de tous les marchés à terme de produits agricoles à la Bourse de Commerce, aussi longtemps qu'une réforme profonde ne sera pas intervenue, permettant d'assurer la stricte application des règlements.

Les ministres intéressés, immédiatement alertés par l'Assemblée, se sont déclarés prêts à réformer le règlement du marché, à défaut de quoi la Bourse du Commerce serait fermée.

## La protection du Miel en France est insuffisante

Un intéressant congrès s'est tenu à Carcassonne et a groupé tous les apiculteurs de France. Le rapport présenté par M. Ph. Baldensperger, a déploré le désintéressement manifesté par les pouvoirs publics à l'égard des producteurs de miel, alors qu'en Allemagne, une loi récente de Hitler encourage les recherches agricoles et que l'Angleterre, la Russie, la Suisse et les Etats-Unis s'efforcent de développer cette industrie.

D'autre part, tandis que la plupart des pays étrangers se targuent par des droits de 5 à 6 francs par kilo, en France le droit est de un franc. Résultat : avant 1914, il entrait chez nous une moyenne de 462.000 kilos par an. Ce qui est entré au cours du premier semestre de 1933 représente 2.555.000 kilos, d'où nécessité d'établir une protection douanière plus efficace dans l'intérêt de la production nationale.

## Rôle des éléments fertilisants dans la culture du blé

par P. LAVALLEE

### ACTION DE L'ACIDE PHOSPHORIQUE

L'acide phosphorique favorise le développement racinaire du blé dès son bas âge, augmente sa résistance à la gelée, à la verse, au piétin, rend la maturation plus précoce, moins sensible à l'échaudage. Son action se traduit surtout dans la dernière phase de la vie de cette céréale par la belle teinte blonde que possède la partie supérieure des tiges, et au battage, par la couleur luisante du grain, que recherche la meunerie.

### UN EXEMPLE DE L'EFFICACITE DE L'ACIDE PHOSPHORIQUE

Un cultivateur nous ayant demandé, il y a une vingtaine d'années, ce qu'il devait faire pour empêcher son blé de verser et récolter du grain de bonne qualité, dans une parcelle de terre où il restait rarement de blé, nous lui recommandâmes de faire épandre 600 kilogrammes de superphosphate à l'hectare, sur le labour précédant les semailles, et d'ensemencer du blé Bon Fermier à la place de la variété qu'il cultivait habituellement.

Complètement étranger à l'action des divers éléments fertilisants sur la végétation normale du blé, il n'en fit rien. Plus tard il nous avoua qu'il pensait qu'on ne devait pas apporter d'engrais, à une terre déjà « trop poussante ». Un voisin, moins routinier, témoin de notre entretien s'empressa de suivre le conseil que nous

**VINS DE BOURGOGNE** : La 70<sup>e</sup> Exposition générale annuelle des Vins de Bourgogne, aura lieu à Beaune (Côte-d'Or), les 18 et 19 Novembre, jour de vente des fameux vins des Hospices. Elle revêtira un éclat tout particulier du fait de la qualité des vins nouveaux et du faste particulier, donné aux fêtes viticoles de Beaune.

**FOIRE AUX VINS D'ANCENIS** : La 1<sup>re</sup> Foire aux Vins d'Ancenis aura lieu les 16, 17 et 18 décembre. Cette foire comprendra le Concours des Vins, une Exposition de matériel agricole, une Exposition commerciale et le Concours d'animaux. L'année est particulièrement favorable pour les concours et dégustation de bons vins.

**FRUITS AMERICAINS** : Nous importons des Etats-Unis 40.000 tonnes de fruits, soit le quart de notre production fruitière, alors qu'en France les fruits sont destinés à la consommation locale, à l'emballage et à l'exportation.

**LE COMMERCE DES POISSONS**, utiles à l'Agriculture, est réglementé par le décret du 14 septembre 1916 et par les arrêtés de ce règlement d'administration publique. Mais la révision de ce décret est à l'étude et cette révision nécessitera une mise au point des arrêtés d'application de ce décret.

**EXPORTATION D'ŒUFS** : Nos exportations d'œufs en Angleterre qui atteignaient 82.969 quintaux en 1929, sont tombées à 17.925 quintaux en 1931. Pendant ce laps de temps, les Belges, qui nous livrent 27.364 quintaux, nous ont vendu 44.160 quintaux en 1931.

**UNE ECOLE POUR CHIENS** s'est ouverte à Lausanne. Elle s'est spécialisée dans le dressage des chiens de police, des chiens de la Croix-Rouge, chiens sanitaires et de liaison, chiens de garde pénitenciers ou de gardiens de voies de communication. Certains sont dressés à guier les aveugles, mais on ne leur dé livre un « permis de conduire » qu'après un sévère examen.

venions de donner. Il eut la joie de voir son blé rester debout jusqu'au moment de la coupe, et produire plus de grain qu'il n'en avait jamais récolté ; quant à la paille, son bétail la consommait avec plus d'avidité que par le passé, ce qui indiquait qu'elle était aussi de meilleure qualité.

A partir de ce jour, l'éducation de ces deux praticiens fut faite, ils n'ensemencèrent plus de blé sans lui apporter du superphosphate, et ils continuèrent.

**ACTION DE LA POTASSE**  
La potasse complète l'heureuse action de l'acide phosphorique sur le bon enracinement du blé, sur sa résistance aux rigueurs de l'hiver, à la verse, aux maladies, à l'échaudage, tout en favorisant le tallage. Cet élément active aussi la fonction chlorophyllienne et joue par là un rôle direct dans la formation des tissus de la plante et dans l'élaboration de l'amidon qui, en se concentrant dans le grain, en augmente la densité et la grosseur.

**ACTION DE L'AZOTE**  
L'azote agit surtout sur l'ampleur et la vigueur du feuillage, sur l'allongement des tiges ; c'est l'élément des hauts rendements en grain et en paille ; mais c'est aussi celui qui prédispose le blé aux maladies, à la verse, à l'échaudage, quand il est en excès, ou apporté en trop forte quantité. Toutes les terres à blé en com-

Robert DELYS.  
(Reproduction interdite.)



donnent plus ou moins à l'état organique, mais sous cet état les plantes ne peuvent en tirer partie. On peut cependant prévoir qu'avec la chaleur que le sol a emmagasinée au cours de l'été, l'activité microbienne sera suffisamment intense cet automne pour en rendre assimilable la quantité nécessaire aux premiers besoins du blé.

Les engrais azotés, autres que les engrais organiques, étant surtout des engrais de printemps, nous en envisagerons l'emploi en temps opportun et ne considérons aujourd'hui que la fumure d'automne du blé.

#### QUELQUES EXEMPLES DE FUMURES

Après jachère bien travaillée, les terres en bon état de fertilité peuvent porter du blé sans aucun apport d'engrais avant les semailles, les façons culturales exécutées au cours de l'année ayant agi sur la mobilisation de leur réserve en matière organique et éléments minéraux.

Quand la terre laisse à désirer sous le rapport de la fertilité, il est indiqué d'y incorporer 20.000 à 30.000 kilogrammes de fumier à l'hectare, au cours de l'année de jachère, de préférence en labour d'été. Ainsi employé, il est plus intimement mélangé aux parties terreuses par les façons culturales qui suivent, qu'en l'apportant au labour d'automne, ce qui en augmente l'efficacité.

On le complètera par 300 à 400 kilogrammes de superphosphate en mélange avec 100 à 150 kilogrammes de chlorure de potassium à l'hectare; mélange épandu sur le dernier labour et incorporé au sol par les hersages qui précèdent les semailles.

La même fumure est à conseiller lorsque le blé vient après trèfle incarnat, pature de minette ou plantes fourragères, récoltées au printemps.

Dans ces diverses situations la terre est libre assez tôt pour être traitée comme une demi-jachère, recevoir le fumier, lors du premier labour et la fumure minérale à l'époque des semailles.

Les plantes fourragères d'été, pois, vesces, maïs-fourrage, etc., doivent toujours recevoir une bonne dose de fumier; cette année l'extrême sécheresse de l'été en a réduit l'efficacité, de sorte que le blé trouvera, après ces plantes, un gros reliquat de matière organique en vue de décomposition. Pour équilibrer la fumure on lui apportera, au moment de préparer le terrain en vue de lui confier la semence, 400 à 500 kilogrammes de superphosphate en mélange avec 100 à 150 kilogrammes de chlorure de potassium à l'hectare.

L'absence d'eau au cours de l'été, s'est traduite, de la même manière dans les terres ayant porté des pommes de terre, des betteraves et autres plantes sarclées, de sorte que la même fumure minérale est également indiquée pour assurer la bonne venue du blé.

Après prairies artificielles, luzerne, trèfle, sainfoin bien réussis, ou après pacage ayant duré plusieurs années, le sol est généralement enrichi en matière organique et en azote. En équilibrant la fertilité par un apport de 500 à 600 kilogrammes de superphosphate et de 200 à 300 kilogrammes de chlorure de potassium, on assurera l'évolution normale du blé.

Après trèfle ou sainfoin mal venus, ou semés en mélange avec du ray-grass, de même qu'après luzerne envahie par la végétation spontanée on peut enterrer une bonne demi-fumure à l'engrais de ferme par le labour de défrichement, complété par 400 à 600 kilogrammes de superphosphate à l'hectare, en mélange avec 100 à 150 kilogrammes de chlorure de potassium.

#### REMARQUES

1° Dans les terres riches en matières organiques ou pourvues en chaux, on peut remplacer le superphosphate comme source d'acide phosphorique par divers engrais phosphatés alcalins apportant autant d'acide phosphorique assimilable, ou des quantités équivalentes de scories de déphosphoration.

2° La sylvinite riche peut remplacer le chlorure de potassium dans les formules d'engrais indiquées plus haut, à condition que les pluies entraînent, avant les semailles, dans les parties profondes du sol, le chlorure de sodium qu'elle contient et qui nuirait à la levée. En se basant sur sa teneur en potasse, il en faudrait environ 250 kilogrammes pour remplacer 100 kilos de chlorure de potassium.

3° Les engrais phosphatés, quels qu'ils soient, peuvent être mélangés aux engrais potassiques, et être épandus, sans aucun inconvénient, plus ou moins longtemps avant les semailles; on les incorpore au sol par les hersages qui les précèdent ou par un labour léger.

4° Les doses d'engrais complémentaires que nous avons indiquées n'ont rien d'absolu, c'est en les appliquant et en laissant une parcelle témoin, qu'on en appréciera leur valeur pour une situation donnée.

En règle générale, on apportera d'autant plus d'acide phosphorique sous forme de superphosphate, de scories, etc., qu'on emploiera plus de fumier, car c'est l'élément qu'il renferme en moindre quantité. On doit en apporter assez pour que le blé puisse utiliser au mieux les divers éléments de la fertilité en réserve dans le sol, condition qu'il faut chercher à réaliser pour en abaisser le prix de revient. C'est encore par des essais comparatifs qu'on se rendra compte si on est dans la juste mesure.

Sur une partie du terrain, on

épandra par exemple 400 kilogrammes de superphosphate à l'hectare, sur une autre 600 kilogrammes; en laissant entre les deux une partie témoin, il sera facile, en suivant l'évolution du blé, de déduire l'apport donnant le meilleur résultat.

A titre d'indication, mentionnons que nous avons obtenu, cette année, avec le blé Vilmorin 23, dans un terrain argilo-siliceux, ayant porté du maïs-fourrage en 1932, les rendements suivants avec 500 kilogrammes de superphosphate 14 %, épandus avant le hersage ayant précédé le semis :

|                                        | rendement à l'hectare |
|----------------------------------------|-----------------------|
| GRAIN                                  | PAILLE                |
| Avec superphosphate                    | 3.030 5.500           |
| Sans superphosphate                    | 2.725 5.150           |
| Différence en faveur du superphosphate | 305 350               |

Ce supplément de 305 kilos de grain à l'hectare en faveur du superphosphate fait nettement ressortir l'économie de cet engrais dans la fumure du blé d'automne.

P. L'AVALLÉE,

Ingénieur agronome,  
Directeur de la Ferme expérimentale d'Avrillé et du Centre d'expérimentation des Céréales d'Angers.

#### Au moment de rentrer vos récoltes

Dératisez greniers et réserves avec **VIRUS ROUGE** sans danger

Pharm.-Drog. - Amp. 4.50 - Etbl. OLIVIER, Angers

#### Préparez bien vos semences

Les derniers essais de l'Institut des Recherches Agronomiques ont nettement démontré que le seul traitement vraiment digne d'être conseillé, consistait à tremper les semences dans une solution de sulfate de cuivre à 1 % (1 kilo de sulfate de cuivre mis à fondre dans 100 litres d'eau), puis à les étaler ensuite sur des planches pour les saupoudrer de poussière de chaux.

La poussière de chaux a pour but de neutraliser l'excès de sulfate de cuivre qui pourrait nuire à la germination.

Ainsi, vous éviterez les blés cariés ou « bontés ».

## Traitements contre l'Eudemis

Notre confrère « Le Progrès Agricole et Viticole » de Montpellier, publie, sous la signature de M. Bertrin, un plan de campagne pour lutter efficacement contre les cochyliis et eudemis, qui chaque année occasionnent d'importants dégâts dans nos vignobles :

a) Contre les chrysalides d'hiver. — Décortication des ceps, immédiatement suivie d'une pulvérisation insecticide (également efficace contre l'esca).

Depuis longtemps déjà, nous utilisons l'arséniate de soude (pyralon ou produit similaire) comme traitement d'hiver, mais cette pulvérisation, si elle nous a bien préservés du folletage, ne nous a jamais procuré aucun résultat contre cochyliis et eudemis; par conséquent je dois essayer de trouver mieux.

b) Contre les larves de 1<sup>re</sup> génération. — Pulvérisations insecticides à l'occasion de chacun de nos traitements anticryptogamiques, exécutés avec les pulvérisateurs à dos d'homme (bouillie bordelaise à 2 % d'arséniate diploïmérique).

c) Contre les papillons de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération. — Epapillonnage pendant toute la durée des vols, au moyen d'appareils auxquels j'attribue à ce moment un constructeur. Chaque papillon serait épapillonné tous les deux jours, au moins si la période de temps comprise entre l'éclosion du papillon femelle et sa ponte est égale ou supérieure à ce délai de deux jours.

Mais, pour me permettre de donner à ces moyens de défense, plus particulièrement aux deux premiers, leur meilleur rendement, j'ai besoin de renseignements nombreux. Je me suis donc cru autorisé de dresser un questionnaire, que je joins à la présente, pour que vous ayez l'extrême obligeance d'y répondre; votre opinion éminente sur ces divers sujets m'empêchera de commettre des erreurs, auxquelles les praticiens sont souvent exposés.

Je ne crois pas inutile de vous faire l'exposé des moyens de défense que j'ai utilisés jusqu'à ce jour et notamment cette année :

Contre les chrysalides d'hiver. — Pulvérisation d'une solution d'arsé-

nite de soude (1.500 gr. arsenic métalloïdique par hectolitre de solution) sans produit « mouillant ».

Efficace contre l'esca, cette solution se révèle absolument inopérante contre les chrysalides.

Contre les larves de 1<sup>re</sup> génération. — Cinq pulvérisations arsenicales (bouillie bordelaise à 1 % d'arséniate diploïmérique rendue « mouillante » avec du sel de bœuf) appliquées depuis l'éclosion des bourgeons (deux ou quatre feuilles épanouies) jusqu'à la veille de la floraison.

Ces pulvérisations ont été faites avec des appareils à dos, et d'une manière générale, les mannes paraissent parfaitement enrobées de bouillie. Je crois que ces applications ont été d'une réelle efficacité; en effet, j'ai été porté à faire les observations suivantes :

Nombre moyen de larves de 1<sup>re</sup> génération : 5 par manne.

Nombre moyen de larves de 2<sup>e</sup> génération : 5 par raisin; puisqu'il n'y a pas eu augmentation de la 2<sup>e</sup> génération par rapport à la 1<sup>re</sup>, c'est qu'un nombre important de larves de cette génération ont été empoisonnées après avoir agglutiné les boutons floraux.

Contre les larves de 2<sup>e</sup> génération. — Sept poudrages insecticides (soufre au fluosulfate de baryum 10 %, poudre au fluosulfate de baryum 15 %) appliqués entre la floraison (1<sup>er</sup> juin) et la fin du vol de papillons de 2<sup>e</sup> génération (30 juillet).

Ces poudrages ont été franchement inefficaces; ils ont pourtant été réalisés de façon très satisfaisante, au moyen de souffreuses « Aquilon », qui procurent une régularité de distribution irréprochable. Si j'avance que ces poudrages se sont révélés inefficaces, c'est que le vol de papillons de 2<sup>e</sup> génération, observé depuis le 19 courant, me semble cinq fois plus nombreux que celui de la 2<sup>e</sup> génération.

Je ne crois pas inutile non plus de vous signaler la rapidité d'évolution du cycle complet de la 2<sup>e</sup> génération d'eudemis, qui s'est accomplie en 36 jours.

G.-F. BERTRIN.

## POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Nous pouvons procurer à nos adhérents des pommes de terre de semence, originaires des Syndicats bretons de producteurs, plants sélectionnés sur pied et officiellement contrôlés, présentant donc toute GARANTIE et AUTHENTICITÉ ABSOLUE pour les douze variétés ci-dessous :

Institut de Beauvais, Early Rose, Saucisse de Bretagne, Industrie, Eerstelingen, Dikke-Muizen, Kam-Mellen, Hollande Jaune, Royale Kidney, Idéale, Flucke Géante de Saint-Malo, Rosa.

Commandez dès à présent et GROUPEZ VOS COMMANDES pour bénéficier de prix plus bas. On a intérêt à recevoir les semences avant les grands froids, qui retardent les expéditions et font courir des risques de gèle. Les prix sont aussi inférieurs au début de la saison.

Pour autres variétés, non officiellement contrôlées, nous consulter au Syndicat.

## Une question et sa réponse !

On nous a demandé ce qu'étaient les Chambres d'Agriculture ?

Répondons que les Chambres départementales d'Agriculture ne sont ni des Associations, ni des Syndicats, ni des Sociétés, ni des Groupements, ni des Commissions, ni des Comités... Les Chambres départementales d'Agriculture ont été créées par la loi (loi du 3 janvier 1924) : établissements publics, elles sont, auprès des Pouvoirs publics, les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles; les vœux des Chambres d'Agriculture sont officiellement, légalement les vœux de l'agriculture tout entière.

Précisons que les membres des Chambres départementales d'Agriculture ont été élus, en application de la loi, par plus de 3 millions d'électeurs agricoles et 22.483 Associations agricoles.

L'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, 33, rue d'Amsterdam à Paris, publie, chaque mois, une revue — un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande.

## La Vie Syndicale Cours des Vins

### Blain

Dimanche 5 novembre, à 9 h. 30 du matin, Salle de la Gerbe de Blé, à Blain, conférence de l'Association Française des Exportateurs agricoles, par M. R. Ducoté, ingénieur agricole.

Nous encourageons vivement tous nos adhérents à y assister.

### Issé

Mercredi 8 novembre, à 8 heures du soir, Salle de la Mairie, à Issé, grande réunion syndicale et conférence agricole par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat, et M. Chagnin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure.

Tous les cultivateurs sont cordialement invités.

### Sainte-Pazanne

ECOLE AMBULANTE D'AGRICULTURE D'HIVER

La première séance des cours ambulants d'agriculture aura lieu le vendredi 10 novembre, à 13 h. 30, dans une salle de la Mairie.

Ces cours se poursuivront régulièrement le vendredi de chaque semaine, jusqu'au début de mars. Pendant leur durée, des projections cinématographiques seront données et des visites aux meilleures exploitations agricoles du voisinage seront organisées.

La session ne devra durer que pendant le temps prévu, les jeunes gens désireux de suivre ces cours sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible à la Direction des Services agricoles, 33, rue de Strasbourg, Nantes.

Des formules spéciales, ainsi que des programmes, sont à leur disposition dans les Mairies.

## L'Institut dentaire national

prend des mesures d'extension définitives concernant le public

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL est un organisme qui a été fondé en novembre 1932, 23, place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à Nantes.

Spécialement destinés aux assurés sociaux, possédant des avantages accordés aux administrations publiques, après une élaboration minutieuse, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL a pu, grâce à son organisation étudiée, effectuer dans ses services jusqu'à ce jour, environ 14.500 interventions dentaires, dans des conditions de sécurité maximum.

Le Comité de gestion de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL vient de prendre la décision d'étendre à tous les gens de la Loire-Inférieure et des départements limitrophes le bénéfice de ses tarifs exclusifs.

Il est vraisemblable que cette initiative nouvelle de l'Administration de l'I. D. N., mettant à la portée de tout le monde l'expérience de ses titulaires, aura une répercussion profonde dans la région.

Des constatations journalières ont fait conclure que la dentisterie n'a pas été favorisée, dans le domaine privé, mais qu'au contraire son accès a été pratiquement rendu impossible par l'emploi des prix élevés.

Ces prix élevés ont divisé en deux catégories ceux qui ont eu besoin de se faire soigner la bouche.

D'un côté ceux qui les ont acceptés, contraints par la nécessité, de l'autre, les réfractaires, ceux qui n'ont pas voulu faire la grosse dépense imposée.

La conséquence malheureuse de cet état de chose s'est traduite par un grand nombre de gens restés sans soins.

C'est pourquoi l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL a décidé de mettre à la portée du public :

1° Les avantages des prix exclusifs antérieurement pratiqués à l'I. D. N. (s'en référer aux articles de presse du 26 novembre 1932).

2° La possibilité de rectifier le jugement faussé par la pratique des gros prix, en exposant tout d'abord les grandes règles qui rétablissent la vérité et qui sont les suivantes :

Le dentier a une valeur réelle, celle de son prix de revient.

La différence entre le prix de revient et le prix de vente représente le bénéfice.

Le prix de revient à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL est exactement le même que dans le domaine privé.

Par contre, seul le bénéfice de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL est obligatoirement minimum.

#### EXEMPLE :

Dentier 10 dents plus 2 crochets plus 1 barre..... 203 15  
Dentier complet 14 dents haut plus 14 dents bas..... 499 50

#### SOINS :

Extraction, la première..... 8 \*\*  
Les autres..... 4 \*\*  
Plombage..... 12 \*\*  
Traitement racine..... 12 \*\*

Tous ces travaux sont exécutés par des chirurgiens dentistes spécialisés possédant le diplôme d'Etat.

UN BON SYNDICAT NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

Le secrétariat de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest de l'Ouest — C. G. V. C. O. — communique la note suivante :

Des informations venues de toutes les régions viticoles françaises, il résulte que la récolte 1933 sera beaucoup moins abondante qu'on ne l'avait tout d'abord supposé.

En Alsace, récolte déficitaire, estimée aux deux tiers de l'année précédente.

En Bourgogne, récolte également déficitaire.

Dans le Bordelais, notamment dans la région de l'Entre-deux-mers productrice de vins blancs, la récolte a été fortement réduite.

L'Action Viticole, dont les évaluations sont faites avec autant de soin que de compétence, estime qu'il ne paraît point possible que les ressources totales (récoltes et stocks de la métropole et de l'Algérie) dépassent 70 millions d'hectolitres. La récolte algérienne pourrait être de 16 à 17 millions d'hectolitres. Les mesures prises au sujet de la composition minimum légale des vins algériens paraissent devoir être d'une certaine efficacité.

Aussi, bien que le commerce procède, avec prudence, aux achats nécessaires et que les affaires soient généralement très calmes, les cours sont en hausse.

Les manœuvres à la baisse semblent vouées à un échec.

Dans le Midi, les vins, généralement de bonne qualité, ont atteint et même dépassé 12 francs le degré.

En raison du déficit de la production des vins blancs d'Entre-deux-mers, les producteurs de vins blancs du Centre et de l'Ouest ne doivent pas se laisser impressionner par les arguments tendancieux de certains acheteurs.

D'une manière générale, la qualité des vins récoltés dans le Bassin de la Loire est excellente et suffirait à justifier des prix élevés.

Comme le note le Bulletin des Halles, il n'en doit résulter « aucune répercussion sérieuse sur le prix de détail qui sont encore influencés par les cours élevés de la dernière campagne ».

En définitive, les cours des vins sont en hausse. Puissent-ils payer les vignerons de leurs peines et remédier à une situation qui devenait de plus en plus grave.

## Marché des Bois

Il n'existe pas à Nantes de marché de bois, comme dans d'autres régions de la France, plus forestières que la nôtre. Il n'y a donc pas de cours officiels et les prix que nous donnons sont seulement indicatifs.

Les prix ci-dessous s'entendent AU MÈTRE CUBE REÇU EN FORÊT ET SUR PIED :

CHENE. — 1<sup>re</sup> qualité, bois de 1<sup>er</sup> 60 de circonférence, à hauteur d'homme et au-dessus : 200 à 230 fr. le mètre cube; 2<sup>e</sup> qualité, bois de 1<sup>er</sup> 20 à 1<sup>er</sup> 60 : 150 à 175 fr.; 3<sup>e</sup> qualité, bois de 0<sup>er</sup> 60 à 1<sup>er</sup> 20 : 60 à 80 fr.

HETRE. — 1<sup>re</sup> qualité, bois de 1<sup>er</sup> 20 de circonférence et au-dessus : 100 à 120 fr. le mètre cube; 2<sup>e</sup> qualité, bois de 0<sup>er</sup> 60 à 1<sup>er</sup> 20 : 40 à 80 fr.

PIN. — 1<sup>re</sup> qualité (sciage), bois de 1<sup>er</sup> de circonférence et au-dessus : 60 à 70 fr. le mètre cube; 2<sup>e</sup> qualité, bois de 0<sup>er</sup> 60 à 0<sup>er</sup> 95 de circonférence : 30 à 40 fr.

Ces prix s'entendent pour des bois bien placés et de vidange relativement facile. Lorsque les bois sont loin de bonnes voies de vidange et des voies ferrées, le prix du mètre cube doit être majoré.

Les chènes de hâte, même relativement sains et de fortes dimensions ne dépassent guère 100 à 140 fr. le mètre cube en raison de leur fût en général court et noueux.

En ce qui concerne les taillis, nous ne pouvons donner que deux indications (évaluation sur pied) :

Taillis de chêne de 20 ans : 500 à 1.000 fr. l'hectare.

Taillis de châtaignier (7 à 10 ans), 1.500 à 1.800 fr. l'hectare (cercliers). Sauf à proximité des grosses agglomérations, il devient de plus en plus difficile de tirer un bon parti des taillis de chêne exploités jeunes et donnant surtout du fagot, dont on ne peut plus se défaire. Seul le bois de corde, surtout le bois de corde au-dessus de 0<sup>er</sup> 27 de circonférence a une valeur réelle.

Les propriétaires ont donc intérêt, si les taillis sont de qualité, à les laisser vieillir jusqu'à 25 ans, en laissant des réserves au passage de l'exploitation. Si leurs taillis sont pauvres : terres maigres, souches épuisées, il est préférable d'ensemencer les taillis, c'est-à-dire d'y planter du pin sylvestre ou d'y semer du pin maritime et de substituer à du bois sans valeur une essence à croissance rapide et dont le marché est très étendu.

## Chemins de Fer de l'Etat

SERVICE AUTOMOBILE CHALLANS-SAINT-JEAN-DE-MONTS

Depuis le 15 octobre, un service permanent de correspondance a fonctionné entre Challans et Saint-Jean-de-Monts (plage) avec deux services journaliers dans chaque sens.

Dans toutes les gares du Réseau de l'Etat, les bagages peuvent, maintenant, être enregistrés directement pour Saint-Jean-de-Monts ville ou plage.

## Machines Agricoles

### Trieurs à Grains

Se font à un seul diviseur (pour semence de blé) 6 résultats; ou à deux diviseurs (pour toutes céréales) 8 résultats. En une partie, ou deux parties pour être plus transportables.

POUR GROSSE EXPLOITATION (rendement 5 à 7 hectolitres)

En une partie... 2.110 fr. 2.233 fr.  
En deux parties... 2.166 fr. 2.280 fr.

POUR MOYENNE EXPLOITATION (rendement 3 à 4 hectolitres)

En une partie... 1.588 fr. 1.805 fr.  
En deux parties... 1.758 fr. 1.900 fr.

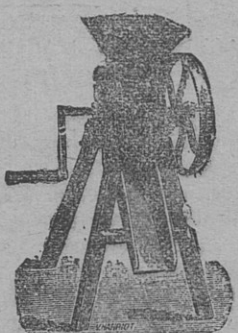
POUR PETITE EXPLOITATION (En une partie)

Rendement 1 hl. 1/2 1.117 fr. 1.235 fr.  
— 2 hl... 1.364 fr. 1.499 fr.

Tous autres modèles et catalogues sur demande. Ces prix s'entendent départ et remise à nos adhérents.

### Concasseurs

Cylindres en acier trempé; distributeur automatique par engrenages, mécanisme de réglage; coussinets bronze.



Modèle à bras, sur pieds bois :

N° 1 débit 80 litres..... 365 fr.  
N° 2 — 100 — ..... 415 \*\*  
N° 3 — 130 — ..... 510 \*\*

Modèle au moteur, sur bâti fonte :

N° 2 débit 150 litres..... 485 fr.  
N° 3 — 250 — ..... 595 \*\*  
N° 3 bis — 350 — ..... 780 \*\*  
N° 4 — 450 — ..... 980 \*\*

Prix départ. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

### Brouettes à sac

Modèle chêne verni, force 120 kilos : 72 francs. Force 200 kilos : 95 francs. Prix départ usine et remise.

### Biberons à Veaux

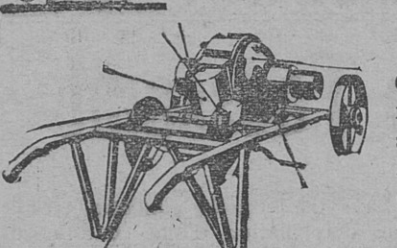
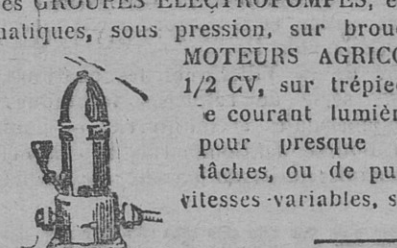
En fer-blanc étamé, robustes, faciles à nettoyer.

Modèle Vendée..... 9 25  
Modèle Loire-Inférieure... 14 25

Prix nets pour syndiqués, marchandise à Nantes.

### Articles Electriques

Nous pouvons fournir à nos Adhérents tous et en particulier : des MOTEURS de toutes puissances, des GROUPEES ELECTROPOMES, eau, vin, etc., automatiques, sous pression, sur brouette, etc., et des MOTEURS AGRICOLES MOBILES de 1/2 CV, sur trépid fonctionnant sur courant lumière, suffisant pour presque toutes les tâches, ou de puissances et vitesses variables, sur brouettes.



Ces deux derniers moteurs s'adaptent sur les appareils à bras, sans modification et peuvent être confiés à l'essai.

### Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, serrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix :

| Débit              | Largeur            | Prix    |
|--------------------|--------------------|---------|
| 8 à 12 hectolitres | 0 <sup>er</sup> 65 | 275 fr. |
| 12 à 16 —          | 0 <sup>er</sup> 70 | 300 **  |
| 20 à 25 —          | 0 <sup>er</sup> 82 | 345 **  |
| 25 à 30 —          | 0 <sup>er</sup> 86 | 370 **  |
| 30 à 35 —          | 0 <sup>er</sup> 90 | 395 **  |
| 35 à 40 —          | 1 <sup>er</sup>    | 425 **  |
| 40 à 45 —          | 1 <sup>er</sup> 10 | 450 **  |

Ces prix s'entendent franco toutes gares. Remise à nos Adhérents.

Modèles Ensacheurs-Cribleurs sur demande et tous autres modèles.

### Herses à Chainons pour prairies

Pour démoiser les prairies, étendre les engrais, aérer le sol, enterrer les graminées, sarcler les blés, etc... Ces herbes, entièrement EN ACIER, sont énergiques et d'une solidité à toute épreuve. L'inégalité des dents, qui est de 70 mm d'un côté et 45 mm de l'autre, permet de travailler avec plus ou moins d'énergie. La barre arrière maintient bien les dents contre la terre. Après



MARCHES DE LA VILLETTE Du Lundi 30 Octobre 1933 Table with 4 columns: Animaux, Anneté, Vendus, Cours officiels. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

A qui incombe la perte d'un animal saisi dans un abattoir public ou privé

Très souvent nous sommes consultés sur ce point. Un cultivateur vend pour la boucherie un animal, bœuf, veau, mouton...; sacrifié dans un abattoir ou une tuerie du département ou expédié à Paris, pour être abattu à la Villette ou à Vaugirard. L'animal est, après abattage, reconnu impropre à la consommation, bien qu'au moment de la vente rien n'ait révélé cette impropriété, rien n'ait été indiqué à l'acheteur le risque de saisie; à qui doit incomber la perte? Est-ce au vendeur, est-ce à l'acheteur? Il est difficile de donner à cette question une réponse générale. Plusieurs cas sont à considérer: 1) L'animal est un bovin qui a été saisi pour cause de tuberculose... 2) L'animal saisi n'est pas un bovin atteint de tuberculose, mais un animal, de quelque espèce que ce soit, vendu avec pour destination évidente, la boucherie... 3) L'animal saisi n'est pas un bovin atteint de tuberculose, mais un animal, de quelque espèce que ce soit, vendu avec pour destination évidente, la boucherie...

AFFIRMER, c'est bien PROUVER, c'est mieux Le Centre d'Octozone public un second recueil d'observations et d'attestations de GUERISONS obtenues dans des cas très rebelles et parfois désespérés

CENTRE D'OCTOZONE NANTES, 18, rue Lafayette - Tél. 147-63 consultations tous les jours, sauf lundi, par médecin spécialiste

Offres et Demandes Service réservé à nos adhérents Ecrite ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion

CHEZ VOUS L'HUILE D.F. POUR AUTOS est celle que vous devez utiliser pour vos voitures, camions ou tracteurs. Vous pouvez en avoir chez vous en 5 minutes

Prix-Courant (DÉTAIL) Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation. Alimentation du Bétail Remoulages de fèves... Riz Saigon n° 1... Farine de Manioc... Proviendeine Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs...

Le Poids du Soupçon Jean de BARASC On voit que l'avocat n'avait pas perdu son temps depuis le moment où il avait quitté l'hôtel Proust, la jalousie au cœur, et que son enquête avait été menée royalement.

AMMONITRE GRANULE Le geste avait eu la durée d'un éclair. Il y eut une clameur de réprobation. Malgré l'indignation qui soulevait tous les officiers contre Morgex, il leur répugnait de sembler n'avoir, pour défendre leur camarade, d'autres arguments que des violences.

Ayez des animaux sains, précoces, vigoureux. des reproducteurs d'élite, de bonnes vaches laitières, grâce aux aliments riches en phosphore. Superphosphate de chaux l'engrais phosphaté de base.



NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Co, 57, rue de la Liberté, t. él. — Télex 116-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.